

Un mot de la Présidente : Rose-Marie Delbaere.

Mes Amis,

C'est important d'avoir des vacances. Mais avez-vous observé que des décisions importantes se prenaient pendant les vacances... ? Et en lisant le journal, vous verrez qu'il ne faut pas relâcher l'attention...

Mme Martine Aubry a répondu au responsable de Lille, Philippe Verhaeghe :

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 13 juin, par lequel vous me présentez l'Association des Aphasiques du Nord, ainsi que les documents qui l'accompagnaient.

Je comprends parfaitement les obstacles auxquels les personnes aphasiques sont confrontées et suis très sensible au combat que vous menez pour faire reconnaître cette pathologie.

Dans le cadre de notre programme municipal, nous souhaitons intensifier nos efforts pour améliorer leur vie quotidienne.

Ma collègue Sylviane Delacroix, Adjointe en charge des personnes handicapées, se tient à votre disposition si nécessaire.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs. Martine Aubry.

Bonnes vacances, et ouvrez l'œil !

Rose-Marie Delbaere,

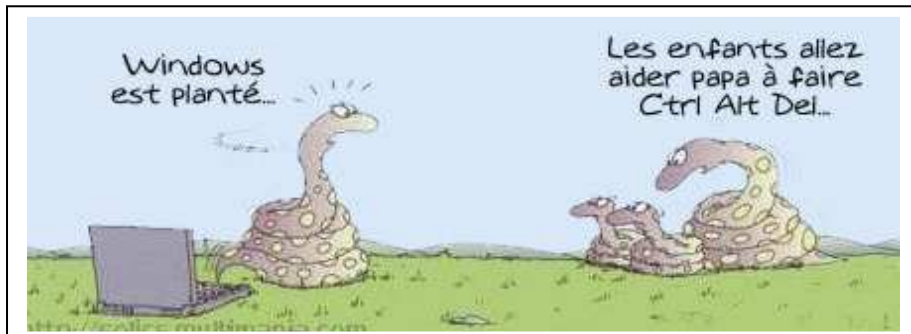


Vous trouverez ici :

- De l'Etat : le plan de lutte contre les accidents vasculaires cérébraux.
- Du ministère de Mme Morano : une conférence video du Congrès de Tours.
- De la FNAF (Fédération Nationale des Aphasiques de France), les propositions de formation.
- Pour les nouveaux adhérents, Bulletin d'inscription.

Les rendez-vous :

- l'atelier de Scrapbooking, le **lundi 6 septembre** de 14h00 à 15h30 et la réunion de Cambrai, le **lundi 20 septembre 2010** pour le Groupe De Parole au 27 rue de Solesmes à Cambrai.
- La réunion à Lille, le **SAMEDI 11 septembre**, de 10h à 12h, 72/74 rue Royale à Lille.
- La réunion de Douai, le **JEUDI 2 septembre** de 14h30 à 16h30, au Centre Hélène Borel, à Raimbeaucourt.



Le Bureau :

- Madame Delbaere, **présidente**
- Madame Cécile Verhaeghe, **vice-présidente**
- Madame Potier orthophoniste, **secrétaire**
- Madame Patricia d'Hollande, **secrétaire adjointe**
- Monsieur Hubert Delbaere **trésorier**
- Madame Valérie Limoges, **trésorière adjointe**

Responsables d'Antennes :

- Patricia d'Hollande** est la responsable de l'antenne de Cambrai. Tel : 03 27 73 92 97 - briquet.christelle059@orange.fr
- Michel Davigny** est le responsable de l'antenne de Douai. Tel : 03 27 97 70 60 michel.davigny@sfr.fr
- Philippe Verhaeghe** est le responsable de l'antenne de Lille. Tel : 03 20 75 11 97 - verhaegheph@wanadoo.fr

La ministre de la santé et des sports a présenté une communication relative au plan de lutte contre les accidents vasculaires cérébraux 2010-2014.

L'accident vasculaire est un problème de santé majeur, dont sont victimes chaque année 130 000 personnes, et qui touche actuellement 400 000 personnes en France. Il constitue ainsi la troisième cause de mortalité chez les hommes, la seconde chez les femmes (soit 30 000 décès par an) et la première cause de handicap acquis chez l'adulte (225 000 personnes).

L'objectif est de diminuer de 6 % (soit 24 000 personnes), d'ici 2014, les décès ou la dépendance, mesurés après un an, des patients victimes d'un accident vasculaire cérébral.

Sur la base d'un diagnostic dressé en 2009 sur la « Prévention et la prise en charge des AVC en France », le plan d'action pour 2010-2014 fixe quatre priorités d'action :

1/ **Informé la population sur les AVC**

La première priorité est d'améliorer la prévention et l'information de la population depuis les signes d'alerte jusqu'à l'accompagnement du handicap.

Des campagnes d'information grand public seront organisées et des actions de prévention et de dépistage portant sur les facteurs de risque associés comme le tabac ou l'hypertension artérielle, seront renforcées. Une attention toute particulière sera accordée au développement de l'éducation thérapeutique pour les patients à risque ou ayant déjà été victimes d'AVC.

2/ **Créer un environnement institutionnel adapté**

La seconde priorité consiste à améliorer la prise en charge institutionnelle des AVC, en créant de nouvelles structures spécialisées, les unités neuro-vasculaires (UNV), dans les hôpitaux. 87 UNV existent actuellement, 30 nouvelles sont prévues en 2010 et 25 en 2011.

Il s'agit également de coordonner davantage le fonctionnement des hôpitaux et des structures médico-sociales en lançant dans chaque région des appels à projets, afin de valoriser les expériences de coopération ayant fait leur preuve, d'en diffuser plus largement la mise en oeuvre et de faciliter les retours d'expérience.

3/ **Améliorer la prise en charge des AVC par les professionnels de santé**

La troisième priorité est de faire évoluer les formations médicales et paramédicales afin que la prise en charge des AVC figure dans la formation initiale des professionnels les plus concernés (neurologues) et que les compétences ainsi acquises puissent être valorisées. Il s'agit également de développer et de diffuser largement les guides de bonnes pratiques et les protocoles opérationnels relatifs aux AVC.

4/ **Promouvoir la recherche et réguler la démographie des professionnels de santé**

La quatrième priorité est d'élargir le champ de la recherche française, essentiellement clinique, aux disciplines des sciences humaines et sociales, leur apport ayant été déterminant dans la prise en charge des AVC à l'étranger.

Il s'agit par ailleurs de veiller à l'adéquation de l'offre de soins aux besoins de la population. Un coordonnateur AVC sera désigné dans chaque agence régionale de santé à cet effet.

134 millions d'euros seront consacrés à ce plan de santé publique.

URL source: <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/le-plan-de-lutte-contre-les-accidents-vasculaires-cerebraux-2010-2014>

Conférence de Mme Nadine Morano

Voici un entretien de Mme Nadine Morano, Ministre en charge de la Famille et de la Solidarité. Elle s'est adressée à nous, en mai 2010, au Congrès de Tours, en vidéo.

*Monsieur le Président, Cher Jean Dominique,
Mesdames et Messieurs, et pour beaucoup d'entre vous chers amis,*

L'année dernière j'étais à vos coté, au cours de votre Congrès qui s'est tenu à la Colle sur Loup, et j'ai pu partager les travaux que vous avez engagé et en tant que Ministre en charge de la Famille et de la Solidarité, j'étais venue vous apporter mon soutien mais aussi parler de mesures concrètes.

Vous le savez, Ministre je le suis, et d'abord concerné comme vous tous réunis aujourd'hui par le problème de l'aphasie.



Mme Morano aux contacts des aphasiques au Congrès de la Colle sur Loup, septembre 2009.

Ce combat est le votre, ce combat est le mien. Et c'est vrai qu'au cours de cette année, je m'étais engagée sur plusieurs mesures lorsque j'étais venue à la Colle sur Loup, d'abord de vous aider, à la publication de cette plaquette d'information : promesse tenue : 50 000€ vous a été versé et cette plaquette a fait l'objet d'une édition.

Et puis, un autre sujet, c'est celui des aidants. Alors je vous le dis, nous allons mieux accompagner les aidants familiaux grâce à deux impulsions majeures je m'y être engagée.

J'ai signé, il y a quelque jour à peine, la convention qui a pour objet de définir la nature et le coût des actions réalisées dans le cadre d'un programme de formation des aidants naturels et professionnels. Cette convention prévoit une subvention de l'Etat, versée par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, la CNSA, de plus de 400 000€ sur deux ans. D'autre part, j'ai demandé à la Direction Générale de la Cohésion Sociale, de verser une subvention exceptionnelle, je vous l'avais dit, de 50 000€, ce qui a permis à votre Fédération de financer sa brochure. Elle est destinée aux réseaux de vos 37 associations départementales ainsi qu'à tous vos partenaires, afin qu'ils puissent communiquer davantage sur l'aphasie auprès du grand public, car cette maladie est encore trop peu connue.

Le second maillon essentiel est la prévention des Accidents CardioVasculaire. Nous devons tous prendre conscience que nos habitudes, nos modes de vie peuvent être à l'origine de l'irréparable et vous être sans doute bien placé pour le savoir. L'Accident Vasculaire est un fléau de santé public majeur qui touche 400 mille Français. Il constitue la première cause de handicap acquis chez l'adulte : 225 000 personnes. Ma collègue, la Ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, vient de lancer un plan d'action de lutte contre les AVC. 134 millions d'euros seront consacrés à ce plan de santé public sur la période 2010 – 2014. Le plan d'action 2010 fixe 4 priorités d'actions déclinées en 17 actions opérationnelles :

Premièrement, améliorer la prévention et l'information de la population avant, pendant et après l'AVC pour permettre à chacun de mieux repérer les signes avant coureur et adopter les bons réflexes.

Deuxièmement, mettre en œuvre des filières de prise en charge et des systèmes d'information adaptées.

Troisièmement, assurer l'information, la formation et la réflexion des professionnels.

Quatrièmement.- Promouvoir la recherche et veillez aux équilibres démographiques



Mme Morano

Au delà des actions de prévention, nous sommes en passe de créer une véritable filière de soins, dans laquelle les différentes phases de prise en charge se structurent. L'organisation des filière d'urgence et de prise en charges s'est considérablement améliorée grâce à l'engagement du gouvernement et les plan d'investissement tel que : hôpital 2007 et aujourd'hui hôpital 2012 qui consacre 10 milliard d'euros d'investissement nécessaire. Les investissements lourds sont en effet prévus notamment l'acquisition d'IRM ou le développement de services mobiles d'urgences, et la réanimation sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, le nouveau pilotage des Agences Régionales de Santé, les ARS, va pouvoir non seulement garantir une réponse plus rapide, mieux coordonnée et mieux articulée des service d'urgence et de secours qui sont aux avant poste du combat contre l'aphasie, mais aussi permettre une programmation articulée entre l'offre sanitaire et l'offre médicaux sociale pour le système de prise en charge plus réactif.

Vous le savez, la bonne nouvelle cette année, c'est votre intégration à ma demande au Conseil National Consultatif des personnes handicapées. C'est une instance essentielle de gouvernance et de dialogue sur la politique du handicap, un organisme qui va vous aider à mieux faire connaître la cause des personnes aphasiques et leurs besoins car l'aphasie c'est un handicap en quête de vos connaissance au même titre par exemple que le traumatisme crânien. Je voulais saluer vraiment l'engagement de votre Président, Jean Dominique, parce que il participe a toutes les séances, je voulais que vous le sachiez, il ne sais pas que je vais le dire, mais je tenais à le dire quand même devant vous, il participe a toutes les séances du cncph, et par ailleurs il passe très souvent, après ces séances, à mon cabinet voir mes collaborateurs en charge du handicap. Donc, je sais que vous avez votre Président est une personne déterminée et qui sert avec efficacité votre cause. C'est pour notre ministère un partenaire comme j'espère être pour votre action, un partenaire efficace pour défendre la cause qui nous est chère mutuellement.

Nous avons besoin les uns des autres pour avancer. Et vous savez que vous pouvez compter sur ma détermination. Vous savez que je me battrais à vos coté. Vous savez que vous pourrait toujours compter sur mon fidèle soutien. Je vous souhaite un bon Congrès. Je vous transmets mes meilleures salutations et vous le savez, toute mon affection.

Mme Nadine Morano

Les propositions de formation

définies dans la convention signée entre le CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), la FNAF (Fédération Nationale des Aphasiques de France), la FNO (Fédération Nationale des Orthophonistes) et la SFP (Société Française de Psychologie)

L'offre de formation porte sur deux niveaux :

1^{er} niveau : sensibilisation sur les répercussions du handicap de communication

Répercussions psychosociales, cognitives et psychologiques

Les personnes aphasiques et leur entourage.

Durée : 3 heures

Les bénéficiaires de cette formation : personnes aphasiques et les aidants naturels et professionnels

2^{ème} niveau : les sessions d'approfondissement

Sur les problématiques spécifiques des personnes aphasiques :

En terme de handicap de communication partagé

En terme d'impact sur la qualité de vie

Intervenant : orthophonistes

Durée : 2 jours

Les bénéficiaires de cette formation : les aidants naturels et professionnels

Sur les répercussions psychologiques :

Intervenant : psychologues

Durée : 2 jours

Les bénéficiaires de cette formation : les aidants naturels et professionnels.



- Les sessions d'approfondissement seront organisées selon deux programmes distincts : le 1^{er} : orthophonique, le 2^{ème} : psychologique.
- Les bénéficiaires : ce sont les aidants naturels et les aidants professionnels. Ils suivront des formations séparées.
- Les formations seront réalisées sur 23 sites.
- Les bénéficiaires des formations sont :
 - les aidants naturels, c'est-à-dire l'entourage de la personne aphasique
 - les aidants professionnels, c'est-à-dire les salariés des structures d'aide à domicile.

En appui à ces deux niveaux de formations, le programme porte sur la réalisation et la diffusion d'outils pédagogiques.

- des brochures : « aphasie » réalisée par la FNAF

Un document sur les répercussions psychologiques sera préparé par la SFP.

- des DVD : « Aphasies » produit par la FNO

« Je reparlerai »

Les documents seront remis à chaque participant des formations de sensibilisation.

Bulletin d'adhésion 2010 a l'Association des Aphasiques du Nord

Je désire adhérer en 2010 à l'Association des Aphasiques du Nord en versant ma cotisation annuelle :

*Je suis aphasique, et j'adhère seul..... 10 €

*Je suis aphasique, j'adhère avec mon conjoint..... 15 €

*Je règle ma participation de Membre Bienfaiteur :

10 € 20€ 30€ Autre

Nom :	E-mail :
Adresse :	Date :
Téléphone :	Signature :

Règlement: Par chèque au nom de l'Association des Aphasiques du Nord, et l'adresser à

Hubert Delbaere, 25 Résidence Maurice Lemaître, 62217 - BEAURAINS

Fédération Nationale des Aphasiques de France

Le grand jardin « Les Cèdres » Bat 8

Avenue Grenadier Chabaud

83160 LA VALETTE DU VAR

Tel : 05 55 67 17 22 Site Internet : <http://www.aphasie.fr>

CARTE D'APHASIQUE.

J'ai des difficultés pour

- COMPRENDRE
- M'EXPRIMER
- LIRE
- ECRIRE

**Soyez patients
Parlez moi lentement
Aidez-moi**

Personne à contacter en cas
d'accident

.....

Tel :

MERCI

La CARTE FEDERALE D'APHASIQUE est destinée à attester de notre handicap et à faciliter nos relations et nos échanges avec l'extérieur.

De format réduit, elle est conçue pour être mise dans des endroits faciles d'accès, afin de pouvoir la présenter rapidement en cas de besoin.

A la poste, à la banque, dans un magasin....., la présentation de la Carte réserve à l'Aphasique un bien meilleur accueil.

Elle est gratuite et ne peut être délivrée qu'aux APHASIQUES adhérents, dès règlement de leur Cotisation.

Pour l'obtenir, il vous suffira de donner au responsable de votre antenne, votre **date de naissance**, ainsi qu'une **photo d'identité**.

Il transmettra ensuite votre demande à la Présidente, qui va l'envoyer a la Permanence de la Fédération. En effet, la Carte est établie exclusivement par un membre du Conseil Exécutif de la Fédération, délégué à cet effet, qui en tient un registre à l'intention des Autorités compétente – ceci pour éviter son utilisation frauduleuse – et qui l'adresse directement à l'intéressé(e).